

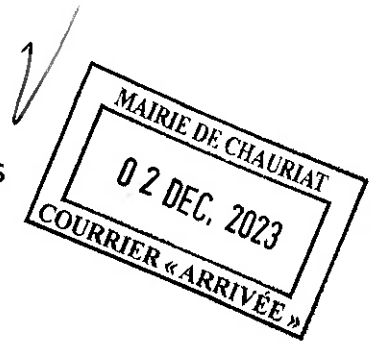


**Auvergne  
Rhône-Alpes**  
Tourisme



**Villes et Villages Fleuris**  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Monsieur Maurice DESCHAMPS  
Maire  
Mairie  
18 rue du Commerce  
63117 CHAURIAT



OBJET : Label Villes et Villages Fleuris

Lyon, le 23 novembre 2023

Monsieur le Maire,

Suite à votre engagement dans le label Cadre de Vie « Villes et Villages Fleuris », vous avez accueilli dans votre commune le Jury régional lors de ses visites d'expertises et de contrôles de l'été dernier et je vous en remercie.

Ces rencontres de terrain ont permis aux membres du Jury d'apprécier et d'évaluer les réalisations de votre commune en termes d'aménagement et d'embellissement du cadre de vie. Le Jury régional s'étant réuni le 15 novembre 2023, je vous vous prie de trouver ci-joint le rapport de visite ainsi que le résultat de la délibération.

***J'ai le plaisir de vous informer que la commune de CHAURIAT se voit décerner le Label 2 fleurs. De ce fait, et si vous le souhaitez, vous pouvez communiquer sur le label qui vient de vous être attribué.***

Je vous adresse toutes mes félicitations ainsi qu'à toute l'équipe municipale, élus, personnels, bénévoles et professionnels qui participent à cette réussite. Nous aurons la joie de vous remettre le diplôme matérialisant cette distinction lors de la **Journée Régionale et Cérémonie de remise du Label Villes et Villages Fleuris** qui se tiendra le **mercredi 13 mars 2024** à l'Hôtel de Région à Lyon.

***Pour organiser au mieux cette manifestation, je vous remercie de bien vouloir préciser à mon équipe par courriel le nom et la fonction de la personne qui recevra la distinction de votre commune, ainsi que les personnes qui l'accompagneront en tribune. Je vous serais également reconnaissante de joindre cinq visuels représentatifs des aménagements et embellissements paysagers de votre commune qui pourront être diffusés lors de la remise du diplôme.***

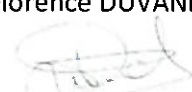
Les services d'Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme (Céline COUDOUEL, Chargée de mission tél.: 04.73.29.49.96, e-mail : [c.coudouel@auvergnerrhonealpes-tourisme.com](mailto:c.coudouel@auvergnerrhonealpes-tourisme.com) et Axelle ROUCHON, Assistante Administrative, tél. : 04.73.29.49.35, e-mail : [a.rouchon@auvergnerrhonealpes-tourisme.com](mailto:a.rouchon@auvergnerrhonealpes-tourisme.com)) sont à votre disposition pour vous apporter toutes précisions complémentaires.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**SIEGE SOCIAL**  
11 BIS QUAI PERRACHE  
69002 LYON - FRANCE

**SITE DE CLERMONT-  
FERRAND**  
59 BOULEVARD LEON JOUHAUX  
CS 90706  
63050 CLERMONT-FERRAND  
CEDEX 2 - FRANCE  
TEL +33 (0)4 73 29 49 49

Florence DUVAND

  
Présidente du Jury régional des Villes et Villages Fleuris



## CONTEXTE DE LA VISITE

Nom de la commune visitée : Chauriat

Département : Puy-de-Dôme

Date : 07/06/2023

Nombre d'habitants : 1654

Classement actuel : non classé

Nom des personnes du jury régional : Françoise BIRER, Claude RABUEL, Marie-France DABERT

Nom du responsable de la visite :

Motif de la visite : Candidature 1 Fleur

### 1. LA VISITE DU JURY (dossier de présentation, présence du binôme élu/technicien, organisation de la visite et pertinence du circuit)

#### Éléments de satisfaction :

- Accueil soigné, enthousiaste et compétent
- Circuit pertinent, permettant d'appréhender la totalité de la commune

### 2. MISE EN ŒUVRE DU PROJET MUNICIPAL (connaissance du contexte local, motivations, connaissance du label, cohérence avec le projet municipal, transversalité entre les services municipaux et acteurs locaux, concertation avec les gestionnaires, prise en compte du paysage dans l'aménagement, gestion différenciée, présence du végétal annuel...)

#### Éléments de satisfaction :

- Projet communal présenté cohérent avec les moyens de la commune et « sa personnalité »
- La commune a su mobiliser intelligemment les moyens financiers au service d'un projet abouti

### 3. ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE (information auprès des habitants, concertation, animation et pédagogie, promotion, actions vers les touristes...)

#### Éléments de satisfaction :

- La commune communique dans son bulletin municipal
- Présence de jardins familiaux
- Evènements en lien avec la démarche (Journée des Plantes ..)
- La commune associe les habitants dans sa démarche : Ex dons de plantes

### 4. PATRIMOINE VÉGÉTAL (gestion, qualité d'entretien et mesures de protection, renouvellement, diversité botanique, pertinence des plantations et de la gamme végétale, pertinence des techniques et des supports de plantation, intégration paysagère et identitaire...)

#### Éléments de satisfaction :

- La diversité végétale est exemplaire, à la fois de bon gout et en accord avec le caractère du village
- Beaucoup de vivaces, plantations de haies
-

Éléments d'amélioration :

- Améliorer l'entretien des arbres du parc
- Améliorer la gestion des arbres : recensement, soin ...etc.

**5. GESTION ENVIRONNEMENTALE** (actions en faveur de la biodiversité et des ressources naturelles, connaissance et protection des sols, gestion de l'eau, limitation et valorisation des déchets verts, méthodes alternatives d'entretien, énergie, actions face au changement climatique...)

Éléments de satisfaction :

- Les vivaces participent à l'adaptation au changement climatique

**6. QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC** (valorisation du patrimoine bâti, maîtrise de la publicité et des enseignes, effacement des réseaux, mobilier urbain, qualité de la voirie et des circulations, propreté, accessibilité, actions en faveur de la santé et du bien-être des usagers...)

Éléments de satisfaction :

- Le patrimoine bâti est de qualité, souligné par l'embellissement végétal
- La commune a su acquérir des bâtiments et des espaces naturels
- Les espaces ont été conçus pour toutes les générations et dans un but participatif

Éléments d'amélioration :

- Le jury attend le parking destiné à retenir les voitures hors du cœur de village

**7. ANALYSE PAR ESPACE** (entrées et centres des communes, abords établissements publics, quartiers d'habitation, cimetières, parcs et jardins, espaces sportifs, aires de jeux, zones d'activité, espaces naturels, maillages et coulées vertes, mobilités douces et infrastructures de déplacement, espace de loisirs et d'hébergement, autres espaces...)

Éléments de satisfaction :

- Zone de loisirs très complète et agréable

**DÉCISION DU JURY ET CLASSEMENT À L'ISSUE DE LA VISITE**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Non-Accession 1 fleur                      | <input type="checkbox"/> 0 fleur              |
| <input type="checkbox"/> Maintien du niveau évalué                  | <input type="checkbox"/> 1 fleur              |
| <input checked="" type="checkbox"/> Attribution du niveau supérieur | <input checked="" type="checkbox"/> 2 fleurs  |
| <input type="checkbox"/> Avertissement                              | <input type="checkbox"/> 3 fleurs             |
| <input type="checkbox"/> Retrait du niveau évalué                   | <input type="checkbox"/> Proposition 4 fleurs |

**CONCLUSION DU JURY** (avis global, justification de la décision, félicitations...)

Ce village en tout point conforme au Label et aux attentes du jury.

Félicitations à l'ensemble des acteurs : élus et techniciens passionnés et au Savoir-faire abouti.

Le jury décide l'attribution du label 2 fleurs à la commune de Chauriat.

